Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212202238-20251217-DELIB2025_56-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2025/56**
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 17 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six novembre à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil à la mairie sous la présidence de Rémy GUILLOU, Maire.

Membres présents : Rémy GUILLOU, Mireille LE PESSOT, Bruno BACCON, Aurélie LE SAOUT, Xavier LE GUEN, Andrée LEROUX COTEL, Olivier FOURE, Dimitri LE POTIER, Pierre BRIGANT, Yveline LE GAC, André LEROY, Pascal FAMEL.

Absent excusé ayant donné pouvoir :
Nathalie CRENN pouvoir à Andre LE ROUX COTEL,
Karine BRIAND pourvoir à Mireille LE PESSOT

Absents : Stéphanie SEBILLE

Secrétaire de séance : Aurélie LE SAOUT

2025 - 56 : Avis sur le projet de l'EARL de KERMARJO à Pédernec

Rapporteur : Rémy GUILLOU

L'EARL de KERMARJO située à Pédernec a présenté un projet de création d'un élevage avicole de 40 000 poules en volières, la création d'un bâtiment d'élevage, d'un jardin d'hiver, d'un centre de conditionnement, d'un hangar de stockage de fientes, d'un local technique et d'un hangar de stockage de matériel.

Ce dossier est soumis à consultation du public dans le cadre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement. L'enquête publique se déroule du 19 novembre au 17 décembre 2025.

Le dossier des exploitants est consultable à la mairie de Pédernec et sur le site internet des services de l'Etat en Côtes d'Armor.

La commune de PLOUISY étant située dans le périmètre, le conseil municipal est invité à donner son avis à ce projet au plus tard le 1er janvier 2026.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212202238-20251217-DELIB2025_56-DE

Vu *le dossier d'enquête publique déposé pour le projet de création d'un élevage avicole de 40 000 poules pondeuses en volières exploité au lieu dit Kermarjo à Pédernec,*

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :
EMET UN AVIS favorable au projet de création d'un élevage avicole de 40 000 poules pondeuses en volières exploité au lieu dit Kermarjo à Pédernec.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Rémy GUILLOU

La secrétaire de séance
Aurélie LE SAOUT